



Assemblée générale

Distr. limitée
23 février 2012
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Huitième session

20-24 février 2012

Point 2 a) i) de l'ordre du jour

Demandes adressées au Comité consultatif en application des résolutions du Conseil des droits de l'homme:

Droit à l'alimentation

**M. José Antonio Bengoa Cabello, M. Shiqiu Chen, M^{me} Chinsung Chung,
M. Latif Hüseyinov, M. Alfred Ntunduguru Karokora, M. Vladimir Kartashkin,
M. Obiora Chinedu Okafor, M^{me} Anantonia Reyes Prado, M. Shigeki Sakamoto,
M. Ahmer Bilal Soofi, M^{me} Halima Embarek Warzazi, M. Jean Ziegler,
M^{me} Mona Zulficar: projet de recommandation**

8/... Droit à l'alimentation

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la série de résolutions du Conseil des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation, en particulier les résolutions 7/14 du 27 mars 2008, 10/12 du 26 mars 2009, 13/4 du 24 mars 2010 et 16/27 du 25 mars 2011,

Rappelant également que dans sa résolution 16/27 le Conseil des droits de l'homme a demandé que le Comité consultatif entreprenne, dans le prolongement de l'étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation¹, des études détaillées sur l'exercice du droit à l'alimentation par les populations urbaines pauvres, sur l'exercice du droit à l'alimentation par les femmes rurales et sur la relation entre la malnutrition aiguë et les maladies infantiles,

1. *Accueille avec satisfaction* l'étude sur la malnutrition aiguë et les maladies infantiles chez l'enfant atteint par exemple de noma élaborée par son groupe de rédaction, ainsi que les principes des droits de l'homme et les lignes directrices visant à améliorer la protection des enfants exposés au risque ou atteints de malnutrition, en particulier des enfants exposés au risque ou atteints de noma, qui y sont annexés²;

2. *Soumet* au Conseil des droits de l'homme, jointe à la présente résolution, l'étude susmentionnée et son annexe³;

¹ A/HRC/16/40.

² A/HRC/AC/8/7.

³ A/HRC/19/73.

3. *Prie* le Conseil des droits de l'homme d'examiner les recommandations formulées par le Comité consultatif dans l'étude susmentionnée et d'encourager les États à mettre en œuvre les principes des droits de l'homme et les lignes directrices visant à améliorer la protection des enfants exposés au risque ou atteints de malnutrition, en particulier des enfants exposés au risque ou atteints de noma, qui y sont annexés;

4. *Accueille avec satisfaction* l'étude préliminaire sur le thème «stratégies et pratiques exemplaires de promotion des droits de l'homme des populations urbaines pauvres» élaborée par son groupe de rédaction⁴;

5. *Invite* le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à recueillir les vues et observations sur cette étude préliminaire de tous les États Membres, des programmes et institutions spécialisées concernés de l'ONU et de toutes les autres parties prenantes, comme l'a demandé le Conseil des droits de l'homme, afin que le Comité consultatif puisse en tenir compte lors de l'élaboration de l'étude finale;

6. *Charge* le groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation d'élaborer l'étude finale susmentionnée afin de la soumettre au Comité consultatif à sa neuvième session et de la présenter au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-deuxième session;

7. *Accueille avec satisfaction* la note de réflexion relative à l'étude préliminaire sur l'exercice du droit à l'alimentation par les femmes rurales, élaborée par le groupe de rédaction⁵;

8. *Charge* le Groupe de travail sur le droit à l'alimentation d'élaborer une étude préliminaire sur l'exercice du droit à l'alimentation par les femmes rurales pour présentation au Comité consultatif à sa neuvième session.

⁴ A/HRC/AC/8/5.

⁵ A/HRC/AC/8/CRP.2.